

SYNERGIE INITIATION ENFANCE JEUNESSE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Appréhender le contexte global de fonctionnement du logiciel
- Connaître les différentes fonctionnalités du logiciel et du module ALSH
- Identifier et maîtriser les outils de base
- Utiliser l'outil de gestion L&A pour réaliser les tâches de gestion
- Appréhender les incidences de la mise en place d'un outil de gestion et adapter ses manières de faire en conséquence

PUBLIC CONCERNÉ :

Directeur ou directeur
adjoint de structure Enfance
Jeunesse

PROGRAMME :

Prévoir un ordinateur portable et un chargeur de batterie

Généralités :

- Définir la terminologie et le champ sémantique liés aux données et à l'information dans les organisations
- Présentation des nouvelles méthodes intégrées aux processus internes

Contenus :

- Savoir éditer des fiches sanitaires et enfants de l'Accueil de loisirs
- Paramétrer des activités (création des périodes, tarifs, et des options)
- Etre en mesure de créer et clôturer un contrat
- Maîtriser les outils de gestion des inscriptions : gestion planning journaliers et mensuels, mise à jour des inscriptions, heures prévisionnelles, pointage des présences et absences
- Maîtriser les outils de pré inscriptions
- Etre capable d'éditer les attestations de présences
- Découverte de l'onglet « Statistiques » : savoir éditer des stats selon les critères précis et selon le modèle CAF

Niveau de connaissance prérequis :

Connaissances informatique

Nature de la formation :

Action de formation visant à acquérir, entretenir ou perfectionner des connaissances.

Méthodes pédagogiques :

- Partage d'expériences
- Etude de cas pratique
- Mise en situations

Méthodes techniques :

- Support de formation
- Apports théoriques
- Apports pratiques
- Méthode participative

Modalité d'évaluation :

Mise en situation pratique et mise en production

Intervenant :

Ramzi DEY
DEFI Informatique

Effectif :

6 maximum

Lieu :

Maison de la Famille, Besançon

Date (s) :

03/03 et 04/03/2022

Durée :

12 heures, 2 jours

Coût total :

Salarié Familles Rurales : 710 €
Personne extérieure : /